

BULLETIN MUNICIPAL

2
0
1
6

Saint Julien de Civry



Rétrospective 2016



Le mot du maire



« Pas de nouvelles : Bonnes nouvelles » !

Au cœur du village, et à d'autres endroits de la commune de plus en plus nombreux, nous pourrions user de cette expression bien connue pour qualifier, avec humour, le fait que la couverture mobile est de plus en plus défaillante sur notre territoire ! Je crois qu'une pétition est en cours pour dénoncer ce manquement. Je vous invite toutes et tous à la signer. Je ne manquerai pas de la faire remonter à notre hiérarchie et aux opérateurs de téléphonie, en appui de mes courriers jusqu'alors peu efficaces !

Je voudrais m'élever aussi contre une autre mesure défavorable au monde rurale qui vient d'être instaurée. Un décret d'octobre dernier supprime à nos habitants la possibilité de faire faire ou de renouveler leur carte d'identité dans nos petites mairies. C'est encore un service de proximité qui s'en va !

Ces 2 exemples, parmi d'autres sans doute, pourraient laisser croire que la bataille contre la désertification de nos campagnes est une cause perdue.

Mais à St Julien, chacun et chacune aime relever les défis et c'est ce que nous avons fait en 2016.

C'est dans cet esprit que nous avons réservé le meilleur accueil à notre nouveau boulanger et à sa famille. Souhaitons-lui bonne chance et continuons d'œuvrer pour que lui et son épouse réussissent ce challenge relevé.

C'est avec ce même caractère que les responsables et membres dynamiques de nos associations créent ou reconduisent les manifestations pour que la convivialité, l'échange, la culture, soient des valeurs toujours très présentes dans notre commune.

Et c'est encore avec cette mentalité de battant qu'aucun juliénois et juliénoise ne manquera à l'appel de Joëlle SAMPAIX qui fera le recensement de la population du 19 janvier au 18 février prochains.

2017 sera également riche en événements pour notre village.

Nous allons inaugurer le 18 mars prochain la Médiagora et la nouvelle Agence postale.

Un peu plus tard dans l'année, débiteront les travaux d'accessibilité à notre mairie. Nous en profiterons sans doute pour mettre en valeur sa belle façade.

Puis suivront les travaux de la réalisation du site médical.

Autant de raisons pour que cette nouvelle année soit réussie et porteuse d'espoir.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une année 2017, la meilleure possible.

Parcourons ensemble ce bulletin municipal. Il retrace les principaux événements survenus dans notre commune au cours de l'année écoulée.

Il a été confectionné avec beaucoup de soins (et une totale liberté !) par 2 conseillères municipales qui portent le même prénom et à qui je renouvelle mes remerciements, Valérie LACROIX et Valérie PILLOUX.

DIDIER ROUX

Sommaire

<i>P. 2</i>	Rétrospective	<i>P. 14</i>	Microcrèche
<i>P. 3</i>	Mot du maire	<i>P. 15</i>	Club 3 ^{ème} âge - Soirée Beaujolais
<i>P. 4-5</i>	Comptes de la commune	<i>P. 16-17</i>	Le Martsis
<i>P. 6-7-8</i>	Site multiservices	<i>P. 18</i>	Musicales en Vert Pré
<i>P. 9</i>	ASCJ - CCAS	<i>P. 19</i>	Chasse
<i>P. 10-11</i>	CASBA	<i>P. 20</i>	Communauté de communes
	Ecole élémentaire	<i>P. 21</i>	Mémento
<i>P. 12</i>	Amicale Scolaire - Soirées tarot	<i>P. 22</i>	Etat civil 2016
<i>P. 13</i>	Activités périscolaires	<i>P. 23</i>	Conscrits classes en 6
	Bibliothèque	<i>P. 24</i>	Agenda 2017



Comptes de la commune

Comptes de fonctionnement 2016

RECETTES		
POSTES	2016 connu au 25/12	2015 définitif
Contributions indirectes (impôts locaux)	172 764	163 328
Droits de mutation	10 963	9 774
Dotations de l'Etat	99 495	118 074
Aides Conseil Général (dont transport. scolaire)	4 234	4 998
Aides pour dépôt de pain	12 163	14 466
Aide pour l'Agence postale	12 397	12 397
Revenus des locations immeubles	25 085	24 509
Remboursement dépenses SIVOS	36 033	35 905
Autres produits	6 331	17 634
Sous total produits	379 464	401 083,29
TOTAUX	379 464	401 083,29

DEPENSES		
POSTES	2016 connu au 25/12	2015 définitif
Eau, électricité, fuel	21 193	24 948
Autres fournitures et petits équipements	10 390	9 568
Entretien des bâtiments	2 365	7 066
Entretien du matériel	11 195	5 297
Entretien de la voirie	4 587	8 299
Assurances	8 600	8 423
Impôts et taxes	5 134	5 329
Salaires personnel titulaire	66 451	79 947
Salaires personnel non titulaire	44 514	36 603
Cotisations sociales (patronales)	48 969	47 788
Indemnités des élus	20 744	20 902
Services incendie	15 008	15 054
Dépenses Sivos	40 945	42 307
CCAS et autres subventions	5 370	3 031
Intérêts des emprunts	2 278	1 304
Autres charges	22 216	13 766
Sous total charges	329 957	329 632,20
Excédent	49 506	71 451
TOTAUX	379 463	401 083



Investissements pour l'école :

Achat d'un tableau interactif et changement de la chaudière

Comptes de la commune



Comptes d'investissements 2016

RECETTES			DEPENSES		
POSTES	2016 connu au 25/12	2015 définitif	POSTES	2016 connu au 25/12	2015 définitif
Site GUTTENBERGER:			Site GUTTENBERGER :		
Subventions : multiservices	161 030	71 190	Achat maison		82 737
AUTRES RECETTES			Achat terrain jouxtant le site		13 100
Subventions : cabinet médical	17 253		Etudes-plans-contrôles- honoraires		38 073
Subventions : accessibilité mairie	4 800		Travaux apparts + poste + médiagora	569 935	
Cautions versées par locataires	970		AUTRES INVESTISSEMENTS :		
Remboursement TVA (décalage de 2 ans)	4 397	2 748	Travaux voirie investissements		8 582
Emprunts : souscription prêt relais (2 ans)	200 000		Chaudière école	14 300	
Souscription caisse des dépôts (15 ans)	220 000		Changement fenêtres logement cure		4 400
Sous total recettes	608 450	73 938	Travaux dans logements		1 305
Excédent en 2016	- 6 043	99 166	Informatisation 2ème classe	4 054	
TOTAUX	602 407	173 105	Panneaux signalisation		963
			Cautions loyers rendus		661
			Réfection mur monument soldats		6 914
			Réfection mur jardin de la cure		4 430
			Véhicule occasion Kangoo	4 103	
			Illuminations Noël	3 090	
			Climatiseur site scolaire		1 140
			Remorque		2 400
			Photocopieur		2 400
			Congélateur cantine		714
			Panneaux + plantations + divers	1 460	
			Remboursement capital Emprunts	5 463	5 282
			TOTAUX	602 407	173 105

N.B : - Montant sur le compte en banque au 31/12/2016 : 241 669€
 - Montant des subventions restant à encaisser sur le site Guttenberger au 31/12/2016 : 224 219€
 - Montant des factures fournisseurs restant à payer sur le site Guttenberger au 31/12 : 64 012€



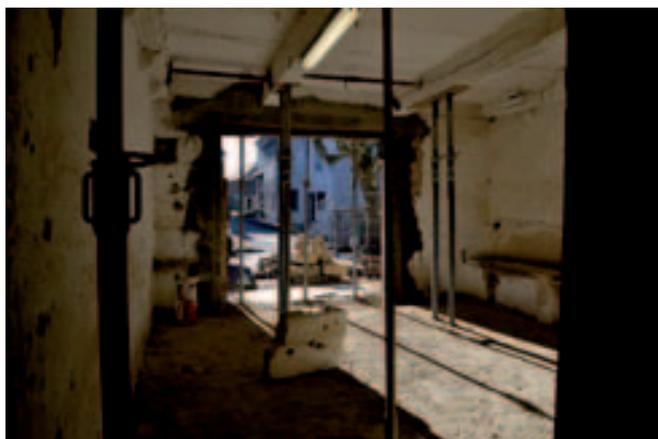
Le site multiservices

Samedi 22 Octobre dernier la municipalité inaugurerait la première tranche des travaux du site multiservice.

◆ Revenons d'abord sur **les épisodes techniques** de cette année :

Après le rachat en Janvier 2015 de la maison Guttenberger, toutes les études, appels d'offres et travaux de nettoyage ont été lancés (Le bulletin municipal 2015 en faisait état).

L'année 2016 a été marquée par 9 mois de travaux, engagés dès Janvier : après le gros œuvre de maçonnerie pour redessiner les pièces, c'est toute l'isolation, l'électricité, les menuiseries ou encore l'aménagement intérieur qui ont été mis en place.



25/01/2016 : Futur espace du magasin : étayage, agrandissement de l'ouverture.

Pour cela 42 réunions de chantier ont eu lieu : Paul Sage et Serge Bertillot, ont été le plus souvent en première ligne pour suivre tous ces travaux de préparation. La commune a toujours été représentée aux côtés de l'architecte, Raphaël Devroey au cours des réunions aux côtés des artisans.



Merci d'ailleurs à l'ensemble des professionnels qui ont su respecter les délais et ont travaillé de manière professionnelle et rigoureuse.

Le coût total des travaux s'est élevé à 574 000€ HT.



Espace médiagora et ouverture vers l'agence postale

◆ L'aspect financier

Nous avons reçu les subventions suivantes :

- L'Etat nous a attribué au titre de la DETR 2014 120 000 €.
- La Région nous a alloué, au titre d'Eco Village, pour les appartements 123 102 €.
- Et elle nous a également accordé une aide sur la Médiathèque de 35 000 €.
- La DRAC (culture) nous a attribué pour la bibliothèque 62 020 €.
- Le département nous a donné au titre du PICC 2014 20 000 €.
- Le Pays Charollais Brionnais nous a alloué 25 000 €.
- Notre député Mme GUEUGNEAU nous a attribué sur sa Réserve parlementaire 10 000 €.
- Notre ex-sénateur M. COURTOIS nous a également octroyé 14 000 €.
- La Poste nous aide à concurrence de 15 000 €.
- Et nous espérons une aide Européenne Leader, pour les appartements, comprise entre 20 000 € et 50 000 €.

Soit un total reçu ou espéré de 444 000 €

Ce qui donne un taux de subvention compris entre 60 et 65 %.

Ajoutons à cela les maires de la Communauté de Communes de Charolais : En 2014, ils ont soutenu l'opération en nous octroyant une partie du PICC. Plus que le montant reçu, 20 000€, c'est surtout le soutien officiel de la CCC qui nous a beaucoup aidés par la suite pour argumenter nos demandes auprès des représentants de l'Etat, de la Région, et même de l'Europe.

Le site multiservices



Les adjoints Jean Marie Jobard et Paul Sage n'ont pas compté leur temps pour rechercher ces subventions. Et je voudrais associer à ces remerciements notre secrétaire de mairie, Catherine PERCHE, pour sa très grande compétence à monter ces dossiers . . . et à les suivre ! Et c'est un gros travail.

Ce qui reste à la charge de la commune

Il restera environ 240 000 € à la charge de la commune.

Elle en financera une partie sur ses fonds propres (ses économies) et la plus grosse partie par un emprunt accordé par la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations) à un taux de rémunération de 0 %.



◆ Le retour sur investissement

Les loyers encaissés sur les 2 appartements à l'étage et sur la boulangerie au rez-de-chaussée sont de 750 € par mois.

Ce qui donne un retour sur investissement sur une durée de 25 à 30 années.

C'est-à-dire que si la commune empruntait sur 30 ans, la partie des loyers perçus couvrirait les échéances d'emprunts.

On peut évidemment se poser la question s'il est normal que des fonds publics aident une activité de boulangerie qui relève du domaine privé ?

La réponse est oui, sans hésitation !

Lorsque les conditions économiques sont insuffisantes pour que le secteur privé intervienne seul, alors il faut l'aider !

Aucun boulanger ne serait venu à St Julien de Civry si nous n'avions pas investi !

De la même manière, si ceux qui nous ont précédés au conseil municipal n'avaient pas acheté et rénové

il y a 25 ans le bâtiment qui abrite le salon de coiffure tenu par Lucie, et le bar restaurant exploité par Guy, il est évident que ces 2 commerces auraient disparu du village depuis longtemps ! Et ces 2 commerces, au-delà de leur rôle économique, ont une fonction sociale primordiale pour les habitants du village.

◆ L'installation du boulanger

Laurent Carlier (que vous nous avons présenté sur le bulletin 2015) a ouvert fin Septembre la boulangerie.

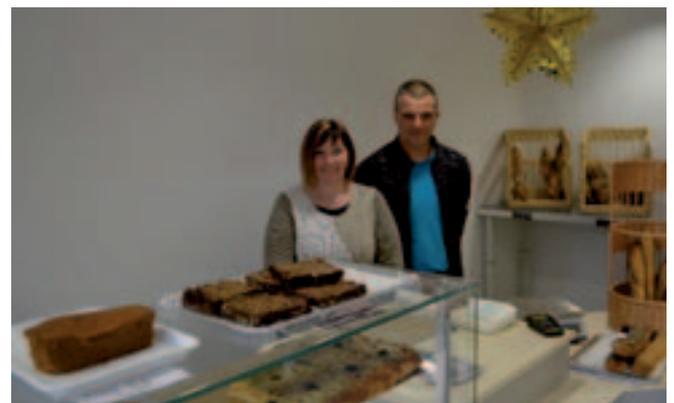
La clientèle, de manière unanime, est très satisfaite de la qualité des produits et de la qualité du service assuré par Edith, son épouse.

Il faut dire que Laurent Carlier, en plus de ses propres compétences, a su parfaitement s'entourer !

Il a profité des conseils et de l'expérience d'une structure qui s'appelle l'OREPI.

C'est une enseigne dont le concept est de fabriquer sur place, de manière artisanale, des produits haut de gamme, de tradition française, à partir de farine issue de blés sélectionnés Culture Raisonnée ou Bio, et non traités aux insecticides.

L'aide de cette structure peut également être physique car son gérant, M. METAUD, est venu aider Laurent une bonne dizaine de jours au démarrage de la boulangerie.



C'est peut-être grâce à tous ces atouts que les débuts de la boulangerie sont plus qu'encourageants : les habitants de la commune sont évidemment au rendez-vous ! et aussi ceux des communes voisines.

Et comme il n'est pas rare de croiser des gens dans la boulangerie qu'on ne connaît pas du tout, on peut même penser qu'il en vient d'ailleurs !

Didier Roux



Le site multiservices

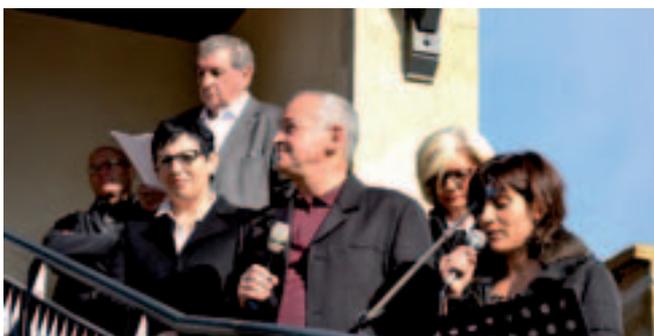
◆ L'inauguration

Un soleil de bon augure a donné le ton : samedi 22 Octobre dernier, la municipalité avait convié les habitants de Saint Julien et de nombreuses communes limitrophes à l'inauguration des appartements et de la boulangerie.

Parmi les élus, Mme Gueugneau, députée, Mme Corneloup, conseillère départementale et M. Pallot, président de la communauté de communes du charolais étaient présents. De nombreux maires ont également fait le déplacement ainsi que certains artisans du chantier et M Devroey, l'architecte.



Après la visite de la boulangerie, dont le local technique était exceptionnellement accessible au public, le maire a tenu un discours dynamique pour présenter l'origine et la chronologie du projet, les subventions et remercier tous les partenaires. Mme Gueugneau et Mme Corneloup ont souligné notamment l'utilité économique et sociale des investissements publics dans les projets des petites communes rurales. M Devroey a quant à lui, évoqué sa relation 'amicale' et constructive avec les élus de Saint Julien pour monter et suivre le chantier. Edith et Laurent Carlier, les gérants de la boulangerie se sont présentés également.



C'est sur la place Bernard Thévenet que le public nombreux a pu déguster, pour l'occasion, les différentes sortes de pain du boulanger accompagnées des fromages, tapenade et autres charcuteries préparés par les deux autres commerçants du centre bourg : l'épicier/fromager ambulant du Vert-pré et le bar/restaurant du même nom.

Un merci particulier à l'association « En marche Découvrons Prizy » qui a prêté et monté gratuitement le barnum installé sur la place Thévenet.

Merci aussi à Olivier Janin qui nous a ouvert le parquet installé sur la place pour un bal des jeunes organisé la veille.



[actus saint julien de civry](#)



et sur le site :

www.st-julien-de-civry.fr

ASCJ (Association Sportive et Culturelle Juliennoise)



L'ASCJ toujours présidée par Laurent Minier a organisé le fête Patronale du village en septembre.

Les festivités ont débuté samedi soir par le traditionnel Bal des Jeunes sous chapiteau qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Au matin, le relais a été pris par la brocante et la marche des artisans commerçants qui s'étaient joints à l'Association.

Le Deuch'veau Club Charollais est venu exposer ses véhicules.

L'assiette du Martsy proposée à midi a connu un vif succès et a permis de maintenir de l'affluence toute la journée.

La Fanfare de Palinges a résonné dans les rues du bourg, accompagnée par les majorettes de St Bonnet de Joux.



Un sculpteur sur ballons a su divertir les enfants, le stand maquillage-tatouage a quant à lui amusé petits et grands !

En soirée, plus de 300 pavés de boeuf ont été servis, l'animation était assurée par Ludovic et Laure Moreau.

La fête s'est terminée par un envol de lanternes et le feu d'artifice.

L'ASCJ remercie les courageux bénévoles moins nombreux cette année qui ont dû oeuvrer sans relâche pour que la fête se déroule au mieux.

Le repas de remerciement pour 2015-2016 devrait avoir lieu le 20 mai prochain, amis bénévoles retenez la date !

Un don de 200 € a par ailleurs été versé à l'école de Saint Julien pour financer un voyage scolaire.



CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint Julien de Civry est une branche du conseil municipal dédiée aux affaires sociales. Les membres de ce centre communal sont des conseillers municipaux et des personnes de la société civile de la commune.

Il est chargé de répondre à des demandes d'aide exprimées par des habitants de Saint Julien de Civry qui ont des difficultés financières passagères (eau, Edf, téléphone, chauffage ...) et qui peuvent être résolues facilement.

Par ailleurs, il participe à des activités soit par une aide à des voyages scolaires, des places de cinéma aux élèves de la Moyenne Section à la 3^{ème}, un repas rencontre avec les personnes de 70 ans et plus.

Le budget est d'environ 3 000 €.

Si besoin, on peut contacter le CCAS en appelant la mairie au 03 85 70 60 27.





CASBA

Casba est l'association qui gère la cantine du RPI Lugny lès Charolles et Saint Julien de Civry.

L'association emploie pour la préparation des repas deux cantinières. Les mairies prennent en charge l'encadrement des enfants sur le temps de midi.



Ainsi, chaque jour, ce sont environ 30 enfants de 2 à 6 ans qui mangent à Lugny lès Charolles et environ 40 enfants de 7 à 11 ans à Saint Julien de Civry et la Micro Crèche de St Julien de Civry.

Tout l'aspect administratif est assumé par une équipe de parents bénévoles.

Composition du bureau de l'association

Présidente :	Estelle Morère
Trésorière :	Jeanne Hadorn
Secrétaire :	Florence Cachet
En charge des paies :	Carole Génétier
Facturation repas :	Sandrine Fénéon
Membres actifs :	Séverine Ray Valérie Aupècle Delphine Ducerf Marie Brize

Le projet initial « Ma cantine en circuit court », débuté en 2011 poursuit son chemin. L'objectif est d'avoir un maximum de produits locaux et/ ou bio. (voir la liste de nos fournisseurs ci-après).

De plus au cours de l'année 2015-2016, une réorganisation du temps de travail d'une cantinière et l'investissement matériel ont permis d'augmenter la part du « fait-maison ».

Ces derniers aménagements ont été largement soutenus financièrement par les deux mairies.

Les fournisseurs :

Pain : Boulangerie de Saint Julien

Œufs : Franck Pirez (71) - Via Terroirs de Saône et Loire *

Fromages :

- JF Bouillot ; Prizy
- Fromages via Terroirs de Saône et Loire. *
- Autres fromages à la coupe : Epicerie de Vert Pré de St Julien.

Viandes :

- GAEC des Blancs à Colombier
- Terroirs de Saône et Loire*
- Viandes du Comptoir Charollais

Fruits :

- JP Talmot pommes et poires bio (71) via le Marts du Vendredi**
- JP Dutheil via Terroirs de Saône et Loire

Epicerie bio :

Pâtes, riz, farines, lentilles, sucre... via le Marts de Vendredi**

Légumes :

- Saveurs de Saisons (Poisson)
- Les légumes oyéens -Bio (Oyé)

Desserts :

Compotes, yaourts, sorbets via Terroirs de Saône et Loire*

L'approvisionnement en produits locaux représente plus du tiers des achats alimentaires !

**Terroirs de Saône et Loire a créé « Cantines en mouvements » et nous a acceptés dans sa tournée de livraisons. C'est un groupement d'achat de produits locaux pour les cantines participantes du Pays Sud Bourgogne et livré par les producteurs eux-mêmes à tour de rôle.*

***Le Marts du Vendredi est une association qui gère, entre autres, un groupement d'achat de produits bio, et de produits locaux, pour ses adhérents. La cantine est adhérente.*





L'association en quelques chiffres :

- 10 346 repas servis en 2015-2016
- 73 repas par jour en moyenne.
- 3,80€ : prix d'un repas facturé aux familles adhérentes alors que le coût de revient d'un repas est de 4,96€. La différence de prix étant prise en charge par les bénéficiaires des manifestations.
- 8 manifestations au cours de l'année auxquelles participent, de près ou de loin, les familles.

Ces manifestations rapportent autour de 5000€ et permettent de maintenir un budget à l'équilibre. Elles sont donc très importantes pour la pérennité de l'association.

Calendrier des manifestations

Vendredi 3 février : 2ème plat à emporter

Vendredi 7 avril : 3ème plat à emporter

Samedi 10 juin : soirée pizza

Vente de fleurs au printemps

Nous tenons à remercier les différentes associations pour leurs dons :

- Le club des as
- L'association des chasseurs de Saint Julien de Civry
- Musicales en vert pré
- Les conscrits de St Julien de Civry
- Ainsi que tous les particuliers ayant donné gracieusement des légumes tout au long de l'année.



Ecole élémentaire Saint Julien

L'école compte actuellement 41 élèves : 27 en CE1-CE2 dans la classe de Mme Danjoux et 14 en CM1-CM2 dans la classe de Mme Barridon et Mme Bouquillon. Mme Méline, enseignante à Lugny-lès-Charolles, est directrice du R.P.I.

Activités :

- **Rencontre des 2 écoles du R.P.I. pour fêter Carnaval**, avec un défilé dans le bourg de Saint Julien.

- **Classe découverte des CE-CM à Autun du 27 au 29 avril 2016** où ils ont pu découvrir le patrimoine culturel de cette ville.

- **Publication du journal scolaire** regroupant les textes et les articles rédigés tout au long de l'année.

- **Participation de l'école au dispositif « école et cinéma »** : les élèves de CM vont se rendre au cinéma le jeudi 1^{er} décembre pour voir « Edouard aux mains d'argent » et les CE iront le vendredi 2 décembre pour voir « Princes et princesses ».

- **Spectacle le 9 décembre** : Les élèves des 4 classes du R.P.I ont présenté aux familles danses et chants. A la fin de la représentation, nous avons procédé au tirage des grilles de tombola vendues au profit des 2 coopératives scolaires. Puis le Père Noël est venu offrir des friandises aux enfants.

Ces activités sont financées par la coopérative scolaire et l'Amicale des parents d'élèves.





Amicale scolaire des rives de l'Arconce

L'amicale est une association de parents d'élèves qui s'investit avec les maitresses dans la convivialité, au profit de tous les élèves du RPI.

Nous invitons tous les parents à se joindre à nous et devenir un maillon dans la chaîne du bonheur de nos enfants.

VENEZ VIVRE UNE EXPERIENCE HUMAINE ENRICHISANTE !

Un bilan 2015-2016 positif et riche en nouveautés :

Notre vente de gaufres maison le 1^{er} dimanche de décembre, de 9h à 18h, une innovation très encourageante réalisée à l'entrée du supermarché Leclerc.

Les rencontres sont chaleureuses et l'effort récompensé.

Autre nouveauté : reprise du concours de manille en janvier : manifestation qui a fait ses preuves aussi. Après-midi convivial pour un large public avec son traditionnel saucissons/patates pour les plus gourmands.

Et enfin la marche qui séduit toujours autant, avec des adeptes de plus en plus nombreux, qui arpentent la campagne des rives de l'Arconce et apprécient nos succulents spaghettis sauce bolognaise.

Toutes nos manifestations sont le support financier de divers projets comme :

- Pour les élèves des cours élémentaires et moyens : séjour de 3 jours à Autun et diverses sorties, abonnements à des magazines, etc...

- Pour les élèves de maternelle et de cours préparatoire : spectacle de Jean René, visite du château de Drée, cinéma, etc...

NOTRE BUREAU

Président :	Olivier GOURGIN
Vice-présidente :	Valérie GONDARD
Trésorière :	Sylvie LHENRY
Vice-trésorière :	Céline JANIN
Secrétaire :	Anne-Laure JONDET
Vice-secrétaire :	Maryline TRONCY
Membres :	Aline DUGNE Nicole MELINE Marie-Claude VAIZAND

Tous à vos agendas !

➤ Concours de manille : dimanche 29 janvier 2017 à la salle de Lugny-les-Charolles suivi du saucisson chaud/pommes de terre le soir.

➤ Marche des tartines : dimanche 2 avril 2017 toute la journée au départ de la salle des fêtes de Lugny-les-Charolles.



Soirées tarot

Comme les années précédentes, les amis du tarot juliennois organisent des soirées le vendredi à 20 heures à raison de deux fois par mois de fin septembre à avril.

Nos soirées rencontrent un succès croissant et nous invitons tous les amateurs à nous rejoindre.

Nous jouons deux parties de douze donnes à l'issue desquelles un classement est établi. A la fin de la saison, ces résultats permettent d'octroyer un challenge.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Fabien Alloin, Bernard Gautheron ou autres assidus.

Activités périscolaires



Les activités périscolaires se déroulent depuis Septembre 2016 tous les vendredis de 14H50 à 16H20, ce nouvel horaire donne ainsi plus d'amplitude aux activités.

Deux employés communaux, Louise Machillot, l'animatrice référente et Valérie Gondard gèrent les séances et sont parfois aidées par des parents ou conseillers bénévoles ou par des intervenants rémunérés par la commune.

Les élèves de l'école de Saint Julien ont ainsi pu pratiquer : du tennis en juin, du ping-pong, des activités artistiques, ou encore du molchi.



Mercédès Alfonso et Paul Pons, conteurs qui sont produits à la salle paroissiale pour les Contes Givrés sont également intervenus bénévolement.

Une boum et un super goûter ont même permis de finir l'année en fanfare !

L'année 2017 réservera d'autres surprises avec des cours de zumba et un spectacle de danse organisé avec la mediagora, sans oublier les activités manuelles : pâte à sel, moulage, conception des cadeaux pour la fêtes des pères et des mères, ... Alors si vous avez des boites vides, de la laine, du papier crépon ou fantaisie, ... MERCI de penser à nous et de déposer vos dons à l'école.

Un grand MERCI également aux enfants qui ont préparé toutes les décorations de Noël installées sur les sapins dans notre village.

Pour encadrer les enfants nous sommes toujours à la recherche de bénévoles : si vous êtes disponibles et intéressés (même un seul vendredi), ou si vous avez une activité à faire découvrir aux enfants, vous pouvez vous adresser à Louise, Valérie G, ou Marion Gain, ou envoyer un mail : tap.saintjuliendecivry@gmail.com

Bibliothèque

Cette année, deux activités pour les enfants ont été proposées par les bénévoles de la bibliothèque : la chasse aux œufs pour Pâques et une activité fabrication de mobiles végétaux en juin.

Mais depuis plusieurs mois c'est le déménagement qui occupe les habitants du village et des communes limitrophes fédérés au projet.

Une commission a en effet été créée afin de travailler avec la municipalité pour préparer le site de la future Mediagora ; de grands bouleversements au programme cette année : une bibliothèque entièrement numérisée, un espace expo, lecture et bien d'autres surprises encore...



Une chasse aux œufs fructueuse !



Microcrèche

Une année bien remplie à la micro-crèche !

En mars, plantation d'arbres avec Antoine Baligand. Les enfants l'ont bien aidé : ils ont recouvert les racines de l'arbre avec un mélange terre/sable, et ont ensuite bien arrosé l'arbre.



En juin, un peu tardivement, nous avons planté légumes et fleurs dans nos 2 jardinets, construits par un papa avec le bois fourni par la commune. Arrosés par les enfants pendant tout l'été, nous avons eu la surprise, à la reprise en août, de récolter petits pois, haricots verts, tomates..., mais surtout d'énormes citrouilles dont les cantinières, Evelyne et Nathalie, ont fait un très bon gratin pour tous les enfants de la cantine.



Une nouvelle structure « Les p'tits Téméraires » a ouvert à Charolles, depuis le 2 novembre 2016. C'est un multi-accueil, géré par la communauté de communes du Charolais. Notre collègue,

Isabelle Alloin, titulaire du diplôme d'auxiliaire de puériculture, est partie compléter l'équipe de Charolles. Nicole Pierre, et Patricia Alloin travaillent maintenant à temps plein à la micro-crèche.

Sandrine Chapuis, titulaire du Cap petite enfance, vient exercer 11 heures à la micro-crèche, et complète son temps à Charolles.

Des mouvements dans le personnel, mais toujours une bonne fréquentation de la structure.

Sur l'année 2016, nous avons accueilli 45 enfants sur des temps plus ou moins longs, dont 22% habitent à St Julien, 13% à Lugny et 13% à Changy.



**Nous vous souhaitons une belle année
2017 !!!**

**N'hésitez pas à nous contacter au
03 85 70 64 73.**



Club du 3^{ème} âge



Pour cette année 2016, c'est 46 adhérents plus ou moins assidus qui se sont réunis tous les premiers mardis du mois pour les jeux habituels : cartes, scrabble et autres.

Nous avons fêté les anniversaires :

- 90 ans de Marthe GONDARD et René BRAILLON,
- 85 ANS d'Etienne FAYOLLE
- 80 ans d'Henriette BALIGAND, Anne-Marie MAILLET, Philibert GRANDJEAN et Olga COTTIN
- 70 ANS DE Denise GELET et René EMORINE
- Noces d'Or de François et Marinette GAUTHERON

Le repas de fin d'année a eu lieu au Chidouarn.

Au cours de l'assemblée générale du 6 décembre, tout le bureau actuel s'est déclaré démissionnaire et faute de volontaires pour former un nouveau bureau, il a été décidé l'arrêt définitif de notre association.

Le Club a débuté en 1976 dont les présidents successifs ont été :

- Henri VILLARD
- Joseph MARTIN
- Henri POIZAT
- Jean BOUCHENOIR
- Louise BILLARD
- Léon COTTIN
- Henriette BALIGAND
- Nicole GRANDJEAN
- Anne-Marie MAILLET

Soirée Beaujolais

Samedi 19 Novembre fut encore une belle réussite pour notre traditionnel repas du beaujolais nouveau.

Dans l'après-midi déjà les joueurs de cartes, fidèles au poste se sont rassemblés autour d'un vin chaud et dès 19H les plus gourmands venaient manger le saucisson cuit au beaujolais et mitonné par Didier Cognard que nous remercions pour son aide précieuse.

Grâce à la collaboration très sympathique des agriculteurs, commerçants, artisans et professions libérales du village, nous proposons un moment de convivialité à de nombreux habitants de Saint Julien et des environs.

Cette année une pensée particulière et émue a été adressée à la famille d'Ophélie Pigeon Brigaud et une partie des bénéfices de la soirée a été reversée à l'association pour la recherche sur les maladies du cerveau de l'enfant.



[actus saint julien de civry](http://www.actus-saint-julien-de-civry.fr)



et sur le site :

www.st-julien-de-civry.fr



Le Martsu du Vendredi

De plus en plus de monde profite du rendez-vous mensuel qu'offre le Martsu du Vendredi.

Cette année encore, c'est en été que l'affluence a été la plus grande, même en juin où le mauvais temps menaçait.

L'offre culturelle est toujours bien vivante : musique et spectacle théâtral. Placé sous le signe de la convivialité, le Martsu n'est décidément pas un marché ordinaire.

Le groupement d'achat, réservé aux adhérents, affirme sa présence au coeur de Saint Julien : son épicerie est installée depuis la fin du printemps dans la grange de François Guichard (que nous remercions chaleureusement).



Durant cette troisième année, diverses actions ont été menées, en marge du marché mensuel : La mini foire aux vins bio locaux en mai, le troc de plantes d'octobre et les repair-café de mars et novembre ont rencontré un vif succès.

Accueilli par Denis et Vincent Aupècle dans leur stabulation au Bois de Sarre, le troisième ciné-stabul a été très fréquenté. La soupe a été autant appréciée que les deux films projetés ! A cette occasion, une équipe de TF1 nous a accompagnés toute la journée, mais le reportage final a été somme toute très décevant, puisqu'il ne parlait ni de l'Association, ni du marché, donnant même une image très négative de la vie dans nos campagnes.



Ciné stabul' au Bois de Sarre – 17 Septembre 2016

2017 verra la 4^{ème} année de vie du Martsu du Vendredi, avec toujours autant d'adhérents (150 environ) et de plus en plus de "visiteurs".

Pour répondre à la demande des adhérents, le système de commande va se simplifier (commandes directes en ligne), avec une ergonomie plus attrayante... Les talents se conjuguent, les cerveaux bouillonnent, nous avançons !

Le Printemps du Martsu se tiendra le samedi 13 mai 2017, sur le thème du 'Faire soi-même'. Une journée d'ateliers pour apprendre ou redécouvrir trucs et recettes en tout genre...



Spectacle de la BSide Company – 12 Juin 2016

Le Martsu du Vendredi fait des émules : d'autres marchés, d'autres groupements d'achats vont voir le jour dans les alentours sur le modèle du Martsu. Preuve que notre projet correspond bien à une demande que l'on espère croissante dans les années à venir : Gueugnon et son marché « Du pré à la cagette » en a été l'un des premiers

Le Martsu du Vendredi



exemples puisque sa présidente (Myriam Goyard), qui a habité Prizy, a fréquenté le Martsu avant de créer une structure identique sur Gueugnon ! (deuxième et quatrième vendredi du mois)



Martsu du 1er juillet 2016

Le Martsu du Vendredi c'est :

✦ Une association et des bénévoles, ouverte à tous, qui gèrent un groupement d'achat, un marché mensuel de producteurs locaux et diverses activités annexes et ponctuelles (repair café*, ciné stabul', troc de plantes et d'objets, etc)

✦ Avec pour objectifs :

- Le soutien aux producteurs locaux et à l'économie solidaire,
- La consommation de produits sains et de qualité,
- Le partage de moments conviviaux,
- La réflexion sur d'autres types de fonctionnement : alimentation, économie ...

Le Repair Café

Réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés proposés par l'association.

Notre société consumériste ne nous engage pas du tout à faire durer les objets techniques : souvent un objet en panne est mis au rebut pour être remplacé par un plus récent dont la durée de vie a été parfois volontairement réduite par le fabricant : c'est ce que l'on appelle l'obsolescence programmée.

Le Repair Café que le Martsu a programmé 2 fois en 2016 a pour objet d'éviter ce gaspillage en redonnant vie aux produits abîmés, cassés ou simplement en panne. Il favorise aussi les partages de savoir-faire des uns et des autres. C'est donc le lieu d'une expérience ludique et gratifiante pour des réparations qui sont souvent simples ; sans compter que l'on peut y boire un café bien entendu et en profiter pour faire connaissance !



Cannelle et Léon

Adhérents et futurs adhérents

Vous êtes conviés à l'Assemblée Générale : Dimanche 19 Février 10h à la mairie.



Musicales en Vert-Pré

La septième saison de Musicales en Vert-pré a remporté un énorme succès : trois dates en 2016 :

Le 12 Mars à la salle paroissiale, l'accordéon club de Digoin, dirigé par Didier Dessauge, revenait dans notre commune pour un nouveau spectacle intitulé « Le tour du monde en chansons ». En musique, en chansons, en image et même en vidéo, le spectacle, haut en couleurs, a ravi tout le public et a montré une image bien différente de l'accordéon. Une vraie réussite.



Le pique-nique concert du 11 Septembre, sous un soleil radieux dans le cadre magnifique du château de Vaulx, a accueilli 198 personnes. Le concert de l'après-midi a regroupé 60 personnes de plus !

Il faut dire que l'association avait visé très haut en recevant le roi du boogie-woogie bourguignon, Jean-Pierre Bertrand, fondateur du festival de Boogie de Beaune et la Swing box de Didier Desbois. Une magnifique journée !



Le 27 Novembre à l'église, 210 auditeurs sont venus écouter le Philharmonia de Lyon sous la baguette de Jean-Claude Guérinot. Les choristes nous ont interprété les plus beaux Ave Maria et Jean-Claude nous a fait le plaisir d'inaugurer pour cette occasion un splendide requiem écrit de sa main.



Nous avons surtout apprécié cette année la participation de plus en plus importante des juliensois et la venue des jeunes, preuve que nos concerts attirent toutes les générations. Fort de ces événements intenses et chaleureux, toute l'équipe de Musicales prépare déjà la saison 2017 avec encore et toujours des prestations de qualité non encore définies à ce jour. Le pique-nique concert se tiendra toujours au château de Vaulx le Dimanche 10 septembre 2017 et le concert d'hiver, fin novembre à l'église.



Nous rappelons que les nouveaux adhérents sont les bienvenus, il leur suffit de contacter l'association : musicalesenvertpre71@orange.fr

Monique Meunier, la présidente.

Les chasseurs de Saint Julien



Bureau

Président : Cognard Didier
Vice-président : Ducroux David
Secrétaire : Ducroux Stéphane
Trésorier : Bernigaud Robert
et tous les sociétaires membres.

32 chasseurs

Attributions de bagues gros gibiers pour la saison 2016/2017, 13 chevreuils et 3 sangliers

Pour l'année 2015/2016 notre quota chevreuils a été respecté, par contre les sangliers se sont fait plus rares et notre attribution est restée vierge. Notre banquet de chasse comme toujours fut fort apprécié, merci sincèrement à tous les propriétaires de nous permettre de pratiquer notre activité.

Petite réflexion sur une espèce qui s'approche de nos contrées... Laissons le soin à chacun de méditer sur le sujet :

«Pourquoi le retour du loup pose-t-il tant de problèmes en France ?»

Tout d'abord, parce que ce retour s'effectue après plus d'un demi-siècle d'absence. Entre temps, les éleveurs ont développé de nouvelles pratiques pastorales et les gestes ancestraux permettant de garder un troupeau en présence de grands prédateurs ont été oubliés (ou abandonnés par souci d'économie), à l'inverse de pays comme l'Italie ou l'Espagne où le loup n'a jamais disparu. Ensuite, parce que le loup revient dans un contexte fort difficile pour l'élevage ovin : il est la goutte d'eau qui fait déborder le vase ! De plus, l'espèce est toujours diabolisée. La peur du loup apparaît avec la christianisation : pour la religion de l'agneau, le loup est l'incarnation du mal. Aujourd'hui encore, notre représentation de l'animal est souvent irrationnelle et sans commune mesure avec la réalité. Le retour de cette espèce exterminée par l'homme semble ressenti comme un camouflet, d'autant plus que beaucoup d'opposants au loup continuent à nier la réalité et restent persuadés qu'il ne s'agit pas d'un événement naturel mais d'une présence imposée.

Pourtant, le loup n'est pas une exception française et en Italie, en Espagne ou au Portugal, ils se comptent par milliers sans que les éleveurs locaux ne s'en inquiètent. Dans ces pays, le loup n'a jamais été éradiqué, il y a toujours eu des super-prédateurs donc les troupeaux étaient constamment protégés.

Aujourd'hui, il conquiert de nouveaux territoires hors des Alpes. Il est présent dans le Vercors et les Pyrénées-Orientales. Sa présence a été détectée sporadiquement en plusieurs endroits du Massif Central, il est de passage dans le Doubs et semble vouloir s'installer dans le Vaucluse et dans les Vosges. Aujourd'hui, la population est estimée autour de 300 loups en France.

Le loup de 1706 à Saint Julien de Civry

Pendant l'hiver de 1706, un loup atteint de la rage parcourut notre commune et sans doute plusieurs communes voisines.

On ignore quand il fut abattu, le mal qu'il causa n'est connu que pour notre commune. Le 27 février, ce loup mordit huit personnes qui moururent par la suite. C'est 1885 que PASTEUR découvre et s'honore d'un premier succès du vaccin contre la rage après morsure.

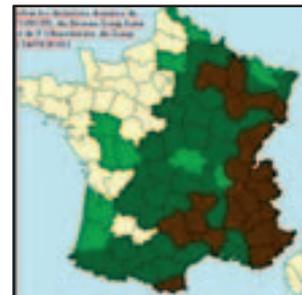
L'époque ne peut être comparable, alors que faut-il en penser ? Nous vous laissons seul juge, et pourquoi dit-on le loup et pas les loups ?

Marron : départements où la présence du Loup est permanente.

Vert foncé : départements où la présence du Loup est occasionnelle.

Vert clair : départements où la présence du Loup est suspectée / départements sous-surveillance.

Blanc : départements où la présence du Loup est non-avérée.



Les consignes de notre société sur la prudence à la chasse sont renouvelées et répétées à chaque battue, nous formulons une invitation aux personnes qui voudraient participer à cette action de chasse, elles accompagneront les chasseurs à leur poste (appareils photos de rigueur et frissons garantis).

Nous sommes attentifs au partage du territoire avec les autres activités (marche, motos, quads, chevaux, promeneurs).

Des spécialistes de la vénerie sous terre (déterrage) à votre service.

Pour tout renseignement sur le déterrage des nuisibles s'adresser au chef d'équipage Stéphane DUCROUX au 03 85 70 65 28.

Association complémentaire à notre société :
LE RALLYE DE LA PINOTTE.

Les chasseurs de Saint Julien vous souhaitent une heureuse année 2017 !



Une nouvelle Communauté de Communes

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Charolais a fusionné avec deux de ses voisines, celles de Paray le Monial et de Digoin Val de Loire, et s'adjoint la commune de Marizy - Le Rousset. Les conseils municipaux des communes concernées se sont en effet majoritairement prononcés en faveur de ce projet élaboré par le préfet de Saône et Loire dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme territoriale prévue par la loi du 7 août 2015, dite loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

L'ensemble ainsi formé s'appelle la **Communauté de Communes du Grand Charolais**. Son territoire compte désormais 44 communes et un peu plus de 40 000 habitants (cf. carte ci-dessous). Elle sera administrée par 75 délégués : 38 communes n'en auront qu'un seul (c'est le cas de Saint Julien de Civry : le conseil municipal a élu lors de sa séance du 08 décembre Didier ROUX comme titulaire et Patrice MAILY comme suppléant). 6 communes auront 2 délégués ou plus (celle de Charolles, par exemple, sera représentée par 4 personnes). Son siège sera à Paray le Monial.

La nouvelle communauté de communes exerce les 4 compétences obligatoires imposées par la loi :

- le développement économique et le tourisme,
- l'aménagement de l'espace (le P.L.U. notamment),
- la collecte et la gestion des déchets,
- les aires d'accueil des gens du voyage.

Elle exerce également un certain nombre de compétences optionnelles et facultatives : l'action sociale d'intérêt communautaire, la voirie, les équipements culturels et sportifs (l'école de musique par exemple), la protection et la mise en valeur de l'environnement, l'assainissement, la santé, l'aménagement numérique, le balisage des ballades vertes... Le conseil communautaire aura toute l'année 2017 pour se prononcer sur ces compétences et décider si elles restent ou non communautaires et, si c'est le cas, comment elles seront exercées. Ces compétences étaient déjà le fait de la communauté de communes du Charolais : la fusion ne bouleversera donc pas les services auxquels nous sommes habitués.



Mémento



Mairie de Saint Julien 03 85 70 60 27

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 9h-12h - Mercredi : 15h-18h

Jeudi : 14h-16h30 - Vendredi : 9h-12 h

En cas d'urgence et de fermeture du secrétariat

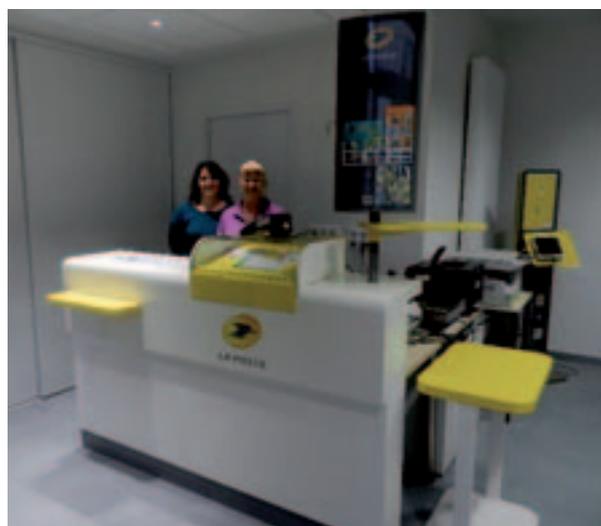
Didier Roux, maire 06 80 13 94 59

Paul Sage 03 85 70 61 80

André Trémeaud 03 85 70 63 25

Patrice Maily 09 77 86 85 21

Jean-Marie Jobard 06 08 65 27 20



Joëlle, employée à l'Agence Postale accompagnée de Valérie, qui la remplace occasionnellement

Agence postale 03 85 70 47 56

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h

Mercredi : 9h30-12h30 et 15h-18h

Samedi : 9h30-12h30

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi : 12h

Samedi : 11h30

Prestations annexes proposées par l'Agence Postale :

Photocopies ; vente de carte et tickets de tennis ; ventes des Guides de randonnées du Pays Charollais Brionnais ; programmation du cinéma Tivoli de Charolles, et vente du Journal de Saône et Loire le lundi (jour de fermeture de la boulangerie)

Micro-crèche 03 85 70 64 73

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Réservation court de tennis :

Cartes et ticket en vente à l'agence postale et chez M et Mme Braillon :

Ticket horaire : 2€ par joueur

Abonnements annuels :

Enfant (< à 12 ans) : 10€

Adulte : 40€

Jeune (< à 20 ans) : 22€

Couple : 61€

Spécial invité ou Famille : 61€

Mediagora

03 85 70 47 40

Le déménagement de l'actuelle bibliothèque vers la Mediagora aura lieu courant mars. Les horaires d'ouverture au public seront alors les suivants :

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h

Mercredi : 9h30-12h30 et 15h-18h

Samedi : 9h30-12h30

(Jusqu'à cette date, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h à 18h et le samedi de 14h à 16h).

Déchetterie

03 85 24 17 00

Lundi : 9h-12h

Mardi : Fermé

Mercredi, jeudi et vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 13h30-18h

Cabinet de soins infirmiers

03 85 70 66 32

Cabinet médical Saint Julien

03 85 70 60 02

Ouvert les Mardis et Jeudis : 8-10H et 16-19H.

Maison de santé de Charolles

03 60 56 46 06

SPANC

Le service public d'assainissement non collectif effectue le contrôle des installations neuves et existantes. Il propose un service d'entretien à tarif préférentiel : pour une intervention programmée : environ 101€ pour une fosse de 1000 litres.

Le technicien à votre service : 03 85 24 33 44 ou spanc@legrandcharolais.fr

Salle paroissiale :

Location avec repas : 140€ pour les habitants

Location sans repas : 100€ pour les habitants

Vin d'honneur : 30€

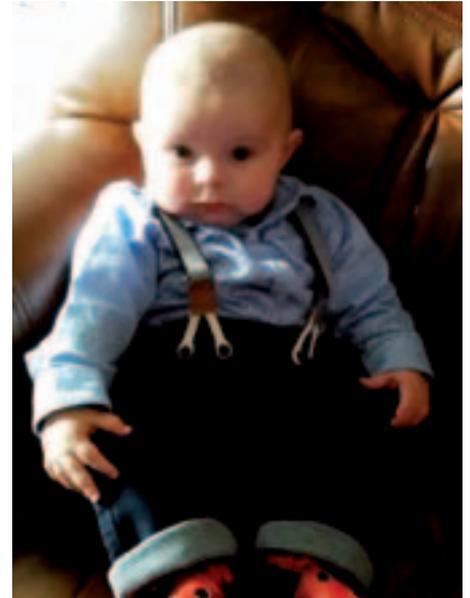
Réservation au 03 85 70 68 34 (Mme Brigaud) ou 03 85 70 61 32 (Mme Babin)



Etat civil 2016



Rose TEYSSIER
née le 26.03.16



Hugo MOMMESSIN
né le 20.07.16



Paul BRIZE
né le 05.05.16



Anais DUSSABLY
née le 30.12.16

Décès

BILLARD Claude, le 28 janvier 2016

CLEMENT Jean-Marie, le 29 février 2016

NAULIN Pierre, le 6 mars 2016

THEVENET Renée Elise épouse BORDE, le 23 mai 2016

BILLARD Maurice, le 4 juin 2016

MESSY Michel Pierre, le 11 septembre 2016

GARDETTE Jean Edmond Roger, le 10 octobre 2016

BILLARD Louise Joséphine, le 21 décembre 2016



Conscrits classes en 6



- 2016 Hugo Mommessin ; Rose Teyssier
- 2006 Dan Perrier ; Louis Ducroux
- 1996 Aurélien Gelet ; Laëtitia Bossu ; Benoît Furtin ; Arnaud Tremeaud ; Vincent Ducroux ;
Sophie Paqueriaud ; Raphaël Meunier et Claudie Naulin (porte-drapeau)
- 1986 Florent Billard
- 1976 Hervé Decrozant ; Virginie Carré ; Damien Hardaloupas ; Florence Ducarre
- 1966 Jacqueline Fénéon ; Daniel Perche ; Christian Bernigaud ; Brigitte Cartet ; Hubert Meunier
- 1956 Chantal Labaune ; Michel Gautheron ; Marie-Jo Alloin ; Chantal Roux
- 1946 Denise Gelet ; René Emorine ; Jacqueline Métrop ; Paul Dury ; Angèle Berland
- 1936 Henriette Baligand ; Philibert Grandjean ; Anne-Marie Maillet ; Olga Cottin
- 1926 René Braillon ; Yvonne Clémencin



Photo Marion Godard - La Clayette



Agenda 2017

<i>29 Janvier</i>	Manille de l'Amicale Scolaire (Lugny)
<i>03 Février</i>	Vente plats à emporter par la CASBA
<i>19 Février</i>	AG du Martsi à la mairie
<i>18 Mars</i>	Inauguration de la Mediagora
<i>02 Avril</i>	Marche des tartines de l'Amicale Scolaire (Lugny)
<i>07 Avril</i>	Vente plats à emporter par la CASBA
<i>23 Avril et 7 Mai</i>	Elections présidentielles
<i>13 Mai</i>	Le Printemps du Martsi
<i>19 mai</i>	Soirée Vidéo-danse à la Mediagora
<i>10 Juin</i>	Soirée pizzas de la CASBA (Saint Julien)
<i>11 et 18 Juin</i>	Elections législatives
<i>2 Juillet</i>	Pique-nique communal
<i>2 et 3 Septembre</i>	Fête du village de l'ASCJ
<i>10 Septembre</i>	Pique-nique concert au Château de Vaulx de Musicales en Vert Pré
<i>Fin Novembre</i>	Concert de fin d'année de Musicales en Vert Pré
<i>Mi-Décembre</i>	Vente de sapins et brioches par la CASBA

*Et chaque premier vendredi du mois,
le Martsi autour de l'église*



[actus saint julien de civry](#)



*et sur le site :
www.st-julien-de-civry.fr*

Crédit photographies : J-Marie Jobard, Valérie Lacroix, Marion Gain, Valérie Pilloux,
Marion Godard

Mise en page : Valérie Pilloux, Valérie Lacroix